

Formalités douanières, transport de marchandises République tchèque

Les documents suivants sont exigés :

Pour le transporteur

- licence communautaire, autorisation CEMT, ou autorisation bilatérale ou de transit;
- permis ADR.

Pour le chauffeur

- passeport ou carte d'identité;
- visa obligatoire pour les ressortissants de certains pays;
- permis de conduire;
- feuilles d'enregistrement AETR (disques du tachygraphe);
- certificat de formation ADR.

Pour le véhicule

- certificat d'immatriculation;
- justificatif du contrôle technique;
- carte verte internationale d'assurance ou conclusion d'une police d'assurance à la frontière;
- sigle indiquant le pays d'origine du véhicule;
- certificat d'agrément ADR;
- attestation de conformité ATP.

Pour le transport

- document national de transit;
- carnet TIR ou document-T (ou carnet ATA);
- lettre de voiture internationale CMR;
- facture;
- bordereau de chargement (groupage);
- document de transport ADR, consignes de sécurité ADR;
- certificat d'emportage du conteneur (ADR);
- document pour le transport transfrontalier de déchets.

Sources: IRU, 2004
CESMAD Bohemia, janvier 2003